Revenu Canada Impôt | Revenue Canada Taxation

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DE PÊCHE

T2121(F) Rév. 88

- Il faut un état distinct pour chaque entreprise de pêche.
- S'il s'agit d'une société de personnes, vous devez inclure le total des revenus et le total des dépenses. Vous devez aussi remplir l'Annexe des sociétés de personnes au verso de la présente formule.

Nom	Numéro d'assurance sociale
Adresse	
Code postal	*Cochez la case appropriée* — OUI — NON
Pour l'exercice du jour ___ mois ___ 19___ au jour ___ mois ___ 19___	Est-ce la première année d'exploitation de votre entreprise de pêche? ☐ ☐
Nom du bateau de pêche — N° de permis du bateau commercial de pêche	Est-ce la dernière année d'exploitation de votre entreprise de pêche? ☐ ☐

DÉPENSES

Salaires
Cotisations au Régime de pensions du Canada pour les employés
Cotisations au Régime de rentes du Québec pour les employés
Primes d'assurance-chômage
Part d'équipage
Assurances
Intérêts
Nourriture
Essence et huile pour le bateau de pêche
Engins de pêche
Appâts, glace, sel
Permis
Perte sur filets et pièges (voyez ci-après)
Petits outils
Frais de véhicule à moteur
Réparations — bateau de pêche
— moteur
— matériel électrique
Total partiel (réparations)
Moins: Recouvrements d'assurance =
Autres dépenses (précisez)
Déduction pour amortissement (selon le tableau annexé)
Allocation sur compte de biens en immobilisation admissibles

Dépenses de pêche totales (à soustraire du «Revenu de pêche brut»)

REVENUS

Pêcheur à la part — Nom du bateau de pêche ou du capitaine

Propriétaire du bateau de pêche
- Poisson de fond
- Hareng
- Saumon
- Homards
- Pétoncles
- Palourdes
- Thon
- Autres poissons (précisez)

Autres revenus
- Bascules
- Ferraille
- Transport de marchandises
- Phoques
- Autres (précisez)

Revenus secondaires
- Location du bateau de pêche
- Réduction sur le prix du combustible
- Remboursement de la taxe d'accise sur l'essence
- Subventions (précisez)
- Gratifications (précisez)
- Change étranger (si non inclus ci-dessus)
- Tout autre revenu (précisez)

Revenu de pêche brut (à inscrire à la page 1 de votre déclaration)
Moins: Dépenses de pêche totales
Revenu net (perte nette) avant rajustements

Rajustements du revenu d'une société de personnes ou d'une entreprise individuelle

Ajoutez: a) salaire ou rémunération et intérêts sur le capital de la société de personnes versés à vous-même et/ou aux associés, s'ils ont été compris dans les dépenses
b) dépenses non admissibles, si elles ont été comprises dans les dépenses
c) partie personnelle ou non commerciale des dépenses incluses ci-dessus

Revenu net (perte nette) après rajustements (S'il s'agit d'une société de personnes, inscrivez votre part du revenu net à l'annexe des sociétés de personnes au verso de la présente formule. S'il s'agit d'une entreprise individuelle, remplissez le reste de la formule.)

Soustrayez: **Frais de bureau à domicile.** Inscrivez le moins élevé des montants (Y) et (Z) ci-dessous

Total des frais de bureau à domicile (Y)
Soustrayez: Revenu net (perte nette) après rajustements (en cas de perte, inscrivez «zéro») (Z)
Frais de bureau à domicile pouvant être reportés sur une année suivante (si le montant est négatif, inscrivez «zéro»)
Pour des précisions, voyez le chapitre 2 du Guide d'impôt – Revenus de pêche de 1988.

Revenu net (perte nette) de pêche (Inscrivez ce montant à la page 1 de votre déclaration.)

Pertes sur filets et pièges (sauf si elles sont capitalisées).

Valeur des filets et pièges, de la ficelle, etc., en main à la fin de l'année dernière
Plus: Coût d'achat des filets et pièges
Coût d'achat de la ficelle et d'autres matériaux de filets et pièges
Total provisoire
Moins: Valeur des filets et pièges, de la ficelle, etc., en main à la fin de l'année en cours
Produit de vente et d'assurance de filets, pièges, ficelle, etc.
Pertes sur filets et pièges (inscrivez ce montant ci-dessus, dans la colonne «Dépenses»)

THIS FORM IS AVAILABLE IN ENGLISH

N'inscrivez rien ici

ANNEXE DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES (PÊCHE)

Numéro d'assurance sociale	
Nom	
Adresse	

- Il faut une annexe distincte pour chaque société de personnes.
- Indiquez le nom de tous les associés de l'entreprise de pêche dans la SECTION I et la part du revenu net (ou de la perte nette) de la pêche de chaque associé après les rajustements (indiqué au recto de la présente formule).
- Inscrivez votre part du montant (A) dans la SECTION II et précisez toute dépense supplémentaire qui ne se rapporte qu'à votre part de ce revenu.

SECTION I

DÉTAIL DE L'ATTRIBUTION DU REVENU (OU DE LA PERTE)

NOM AU COMPLET DES ASSOCIÉS	PART DU REVENU NET
TOTAL DU REVENU NET (OU DE LA PERTE NETTE) DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES	(A)

SECTION II

AUTRES DÉPENSES DÉDUCTIBLES DE VOTRE PART DU TOTAL DU REVENU NET (OU DE LA PERTE NETTE) DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES

Votre part de (A) — revenu net (ou perte nette) de la société indiqué ci-dessus . . . . . .

Moins: Autres dépenses engagées par vous et non incluses dans l'État des revenus et dépenses de pêche de la société de personnes (précisez).

Revenu net (perte nette) de pêche avant déduction des frais de bureau à domicile . . . . . .

Soustrayez: **Frais de bureau à domicile.** Inscrivez le moins élevé des montants (Y) et (Z) ci-dessous . . . .

Total des frais de bureau à domicile	(Y)
Soustrayez: Revenu net (perte nette) de pêche avant déduction des frais de bureau à domicile (en cas de perte, inscrivez «zéro»)	(Z)
Frais de bureau à domicile pouvant être reportés sur une année suivante (si le montant est négatif, inscrivez «zéro»)	
Pour des précisions, voyez le chapitre 2 du Guide d'impôt — Revenus de pêche de 1988.	

Revenu net (perte nette) de pêche (Inscrivez ce montant à la page 1 de votre déclaration.) . . . . . .